JOURN@L FOOT

N°492 DU 28 OCTOBRE 2021

ATTENTION !

Au cours de ces dernières semaines plusieurs accidents sont à déplorer sur nos stades, dont certains très graves. Nous rappelons que **tous les pratiquants et pratiquantes du club, quel que soit leur âge doivent être obligatoirement licenciés**.

Tous les dirigeants, encadrants, responsables d'équipes doivent posséder une licences «dirigeant».

Les bénévoles du club n'ayant pas le statut de dirigeants doivent posséder une licences « bénévoles» (à tarif réduit). A défaut de licence, et en cas d'accident, LA RESPONSABILITE PERSONNELLE DU PRESIDENT serait engagée !

Par ailleurs pour les titulaires d'une licence de joueurs ou arbitres, la souscription d'une licence «dirigeant» dans ce même club est gratuite !

IMPORTANT : COMMISSION DE DISCIPLINE

Le joueurs ou dirigeants exclus lors d'une rencontre sont priés de faire parvenir à la dite Commission un rapport circonstancié dans les 48 heures, ce rapport comparé avec celui de l'arbitre permettrait aux personnes chargées d'instruire le dossier de le gérer en toute objectivité et d'éviter, surtout, un appel ou un recours bien souvent dommageable.

IMPORTANT : COMMISSION DE L'ARBITRAGE

En cas de forfait , un mail d'avertissement au District est nécessaire. Il est cependant important de prévenir l'arbitre par mail **et le vendredi après 12h par téléphone également** (annuaire des arbitres ici)

ASSEMBLEE GENERALE D'HIVER 2021

L'assemblée générale d'hiver du District aura lieu le
VENDREDI 26 NOVEMBRE à 19h au
Centre de Conventions
Archamps Technopole
74160 ARCHAMPS

SOMMAIRE

SECRETARIAT GENERAL **P1**
DISCIPLINE **P2**
COUPES **P6**
JEUNES **P7**
TECHNIQUE **P7**
STAT. EDUCATEURS **P8**

SECRETARIAT GENERAL

TOURNOIS

Compte tenu de la saison particulière cette année et du contexte qui évolue constamment, le formulaire d'homologation des tournois que vous deviez compléter en amont n'est plus à utiliser, et ce jusqu'à la fin de la saison. Si vous souhaitez organiser un tournoi, la responsabilité incombe entièrement à votre club.

Le District est favorable à l'organisation de tournois **sous réserve** :

- du respect des mesures sanitaires imposées (se référer aux mesures en vigueur),
- de la priorité des compétitions officielles,
- de l'impossibilité de reporter une rencontre à cause de l'organisation d'un tournoi (même si manque de terrain, de joueurs ou de bénévoles)

TOURNOIS INTERNATIONAUX :

- Les clubs organisant ces tournois doivent en faire la demande directement auprès de la Ligue Auvergne- Rhône-Alpes de Football, en téléchargeant le « Formulaire de déclaration d'un tournoi amical international » sur le site de la Ligue (Rubriques : A télécharger > Formulaires divers > Organisation Tournois).
- Les clubs désirant participer à un tournoi international à l'étranger, doivent demander une autorisation de participation à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.
- Les demandes de tournois amicaux internationaux doivent impérativement parvenir à la F.F.F. 3 mois avant leur date de déroulement, afin que la FIFA puisse préalablement donner son accord.

Les autorisations sont accordées sous réserve de ne pas perturber le championnat ou toutes autres compétitions officielles (Plateau). Prière de se référer aux articles 126, 176, 177 des Règlements Généraux.

CORRESPONDANCE

FFF :
Réunion Collège des Présidents
Les Journées de l'Arbitrage
Référents en arbitrage

LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES :
FAFA « Emploi » - CS Megève
Relevé n°1

CLUBS :
USAV : Invitation AG
USMB : Remerciements

DIVERS :
LFA : Invitation réunions Teams

CORRESPONDANCE TRANSMISE AUX COMMISSIONS SUIVANTES :

Commission des Règlements :
Ville la Grand – ES Clusienne

Commission de Discipline :
Elkhatiri – Guri – Gougeon – Romero - Boucharaba
Marignier SP – FC Ballaison – Cran Olympique – US Semnoz Vieugy – ES Sciez – ES Meythet

Commission des Jeunes :
GJ Dingy Lanfonnet (2) – TEGG – AJ Ville la Grand – FC Cheran – Beaumont Collonges FC – ESCO – ES St Jeoire la Tour – TEGG

Commission Sportive :
FC St Cergues – Marignier SP – AS Sillingy – AJ Ville la Grand – St Pierre – FC La Filière – FC Frangy – FC Villy - ES Douvaine Loisin – AS Marin – US AAG – FC Cheran – FC Cranve Sales – FC Frangy – FC Cluses – CSA Poisy – GC Usses – AS Portugais Faverges – AS Neydens – US Pers Jussy – Prevessin Moens - Hansmetzger

Commission Féminine :
US Magland – CS St Pierre – FC Gavot – Beaumont Collonges FC – ES Cernex

Commission des Arbitres :
M. Benard – Elkhatiri – Dias – Hansmetzger - Cran Olympique – Pays de Gex

Commission du Statut de l'Arbitrage :
Dias

Commission du Statut des Educateurs :
Marignier SP

Commission Technique :
Salerno – Lassere – Vigna - Gosset

COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Bernard CHENEVAL.
Secrétaire de séance : Sandrine DEGORNET.
Présents : Denis MOUCHET, Pierre BERNARD, Grégoire MOSCATO, Alain ROSSET.

Réunion du lundi 25-10-2021
Publié le jeudi 28-10-2021

Les joueurs et dirigeants exclus lors d'une rencontre sont priés de nous faire parvenir un rapport circonstancié dans les 48h.

Toutes absences non officiellement justifiées lors d'une audition ou d'une confrontation (certificat médical, de scolarité, de l'employeur) ne seront pas prises en compte et seront sanctionnées par une amende d'un montant de 100€.
Délégation acceptée.

Attendu le paragraphe 3 du barème disciplinaire annexé aux règlements généraux de la F.F.F. indiquant que :
Les sanctions de référence prévues aux articles 4 à 9 du présent barème s'appliquent lorsque les infractions qu'elles répriment sont commises par le biais de tout support de communication, y compris les réseaux sociaux.

Si l'infraction revêt un caractère public, le quel peut être retenu si les faits dont il est question ont été accessibles à un large public (voir non limité), inconnu (non identifié) et/ou imprévisible (sans lien étroit entre les personnes le constituant), cela constitue une circonstance aggravante.

DEMANDES DE RAPPORTS

ES SEYNOD : U17 D1 – POULE B – Match n°23406096 du 09/10/2021
BEAUMONT COLLONGES FC – ES SEYNOD
Demande de rapport au joueur BOUKHARAK Sofien (SEYNOD) pour les propos tenus à l'encontre de l'arbitre pendant la rencontre, et ce pour le samedi 30/10/2021 dernier délai.

ES NEYDENS : Séniors D4 – POULE B – Match n°23405485 du 17/10/2021
ES NEYDENS – FOOT SUD GESSIEN 2
Demande de rapport au joueur GASHI Fidam (NEYDENS) pour les propos tenus à l'encontre de l'arbitre pendant la rencontre, et ce pour le samedi 06/11/2021 dernier délai.

ES SEYNOD : Séniors D1 – Match n°23403827 du 17/10/2021
ES SEYNOD – JS REIGNIER
Demande de rapport au club de Seynod pour les incidents pendant la rencontre, et ce pour le samedi 06/11/2021 dernier délai.

DOSSIERS REMIS A L'INSTRUCTION

Dossier N° 10 - 492/50287.1
Match N° 23404589 Séniors D3 – Poule A du 17/10/2021
ES SCIEZ – FC CLUSES

Dossier N° 9 - 492/509923.2
Match N° 23405991 U20 D1 – Poule A du 16/10/2021
AS THONON – US SEMNOZ-VIEUGY I

CONVOCATIONS AUDITIONS

Dossier N°4 - 489/50500.1
Match n° 23405141 - Séniors D3 – Poule C
ES SEYNOD 2 – ES MEYTHET
Sont convoqués le lundi 08 novembre 2021 à 18 hrs 30 (ATTENTION changement d'horaire)

L'arbitre :
GUERIN Luca

ES SEYNOD :
Le Président ou son représentant
BAUNSKI Jonathan, arbitre assistant
ALIDRA Djamel, éducateur
BEN CHIKH Djamel, dirigeant
BERRAHMA Abdelouaheb, capitaine
GAL Ronnie, joueur et n°11

ES MEYTHET :
Le Président ou son représentant
NEGADI Laurent, arbitre assistant
LERHLIBI Rachid, éducateur
HADOUCHE Rachid, capitaine

Dossier N°5 - 490/51009.2
Match n° 23406167 - U17 D2 – Poule D
FC SEMINE – Ent. PAYS DE CRUSEILLES
Sont convoqués le mardi 02 novembre 2021 à 18hrs30

L'arbitre :
DE SOUSA Antonio

FC SEMINE :
Le Président ou son représentant
COTTERIAZ RANNARD Julien, arbitre assistant
RAMOS Jérôme, éducateur

MAGNIN Julien, délégué

Ent. PAYS DE CRUSEILLES :
Le Président ou son représentant
Mr X, arbitre assistant
BRIEGEL Romain, éducateur
Père de CRIFNEE Gisio, joueur

Dossier N°6 - 490/50608.1
Match n°23405340 - Séniors D4 – Poule A
AG BONS EN CHABLAIS – CSL PERRIGNIER
Sont convoqués le mardi 02 novembre 2021 à 19hrs15

L'arbitre :
MORELL Nicolas

AG BONS EN CHABLAIS :
Le Président ou son représentant
HALLEMANS Emmanuel, arbitre assistant
VAUDAUX Mickael, éducateur
NAVARRO Dimitri, dirigeant
ARNAUD Aurélien, délégué

CSL PERRIGNIER :
Le Président ou son représentant
EL MOUSKI Ismaïl, arbitre assistant
PEREIRA DOS SANTOS Norberto, éducateur
PEREIRA DOS SANTOS Jean-Pierre, dirigeant
NICOLINI Romain, joueur n°2

Dossier N° 7- 491/51112.2
Match N° 23406372 - U15 D1 – Poule C du 10/10/2021
ANNEMASSE/AMBILLY/GAILLARD II – CSP AMPHION
Sont convoqués le lundi 8 novembre 2021 à 19hrs15

L'arbitre :
NICOLLET Léo

ANNEMASSE/AMBILLY/GAILLARD II :
Le Président ou son représentant
DIALLO Souleymane, arbitre assistant
ATAN Suleyman, délégué
HERNANI VILLENA Jorge, éducateur

CSP AMPHION :
Le Président ou son représentant
FETAJ Erijon, arbitre assistant
FAHAMI Mbae, éducateur
SADANI Haissa, capitaine et joueur n°5

Dossier N° 8- 491/50993.2
Match N°23406133 - U17 D2 – Poule A du 09/10/2021
US SEMNOZ-VIEUGY II – FOOT SUD 74
Sont convoqués le lundi 15 novembre 2021 à 20h

US SEMNOZ-VIEUGY II :
Le Président ou son représentant
COTTON Pascal, arbitre
CERISE Arnaud, arbitre assistant
DE RIDDER Fabien, délégué
OUBRIK Mathis, éducateur
DE OLIVEIRA MARCELLO Tiago, joueur n°7

FOOT SUD 74 :
Le Président ou son représentant
COUTY Patrice, arbitre assistant
COULAUD Stéphane, éducateur
COUTY Patrice, dirigeant
VERHOLLE Anthony, joueur n°2
DEMAISON Anthony, joueur n°5
TROMPINO LEROUX Lorenzo, joueur n°9
HALL Keon, joueur n°10

Dossier N° 11 - 492/50036.1
Match N° 23403825 Séniors D1 du 16/10/2021
SP MARIGNIER – FC THONES
Sont convoqués le lundi 15/11/2021 à 19 heures.

L'arbitre :
HANSMETZGER Hervé

SP MARIGNIER :
Le président ou son représentant
SALOU Kévin, éducateur
GALLIN A Hugo, joueur n°4

FC THONES :
Le président ou son représentant
SERAFINI Kévin, éducateur
PERRILLAT MONET Guillaume, joueur n°5

Dossier N° 12 - 492/50687.1
Match N° 23405485 Séniors D4 – Poule B du 16/10/2021
ES NEYDENS – FOOT SUD GESSIEN 2
Sont convoqués le lundi 22/11/2021 à 18 heures 30.

L'arbitre :
SETTI Amar

ES NEYDENS :
Le président ou son représentant
BOROVCI Azem, arbitre assistant
BELABBAS Benamar, éducateur
ADEMI Arsim, joueur n°5

FOOT SUD GESSIEN :
Le président ou son représentant
GALLOPIN André, arbitre assistant
ZUCCONE Cyril, éducateur

Dossier N° 13 - 492/50754.1
Match N° 23405618 Séniors D4 – Poule C du 16/10/2021
FC COMBLOUX 2 – CS ST PIERRE 2
Sont convoqués le lundi 22/11/2021 à 19 heures 15.

L'arbitre :
LUIGGI Guillaume

FC COMBLOUX :
Le président ou son représentant
ROSSARD Maxence, arbitre assistant
FIQUET Florent, délégué
LEROY Nathan, éducateur
Monsieur X, dirigeant

CS ST PIERRE :
Le président ou son représentant
BOYADJAN Quentin, arbitre assitant
AFILAL Jamal, éducateur

COMMISSION DES COUPES

Présidents : Pierre BERNARD – Maurice CARUSO

Le tirage des Coupes du District pour les catégories U17 et U 15 a été effectué ce dernier lundi, en présence des membres de la Commission. Les rencontres seront jouées le samedi 6 novembre ou le dimanche 7 novembre.

Equipes exemptes :
U17 1er niveau : St Pierre 1
U15 1er niveau : Pringy 2
U15 2ème niveau : Ent.Bons/St.Cergues 3

Pour mémoire, les rencontres Seniors 2ème niveau se joueront ce samedi 30 octobre ou ce dimanche 31 octobre (attention au décalage horaire et aux horaires décalées de certaines rencontres).

PS : les dates des prochains tours Seniors 1er niveau et Seniors 2ème niveau seront fixées ultérieurement en fonction des matchs de championnat en retard. Soyez assurés que les équipes concernées seront averties en temps utile.
Sachant que toutes ces rencontres doivent être jouées sous les deux signes du Fair Play et du Respect.

Il n'y aura pas de Coupe du District U20 contrairement à ce qui est indiqué dans le Calendrier Sportif du District.

Merci pour votre compréhension et bon match ...

COMMISSION DES JEUNES

Président : Jean-Michel BAULMONT

NOTE AUX CLUBS

U13 : La journée 7 du 11/11 est reportée au 27/11.

U13 – Festival

Equipes qualifiées au 2nd tour – samedi 27 novembre 2021 (Changement de date)

Allinges – Amphion – Annecy – Annecy le Vieux – Annemasse Ambilly Gaillard – Aravis - Argonay – Bas Chablais - Beaumont-Collonges – CS2A - Bonne – Bonneville – Bons en Chablais - Chamonix – Chavanod – Chéran - Cluses – Cluses-Scionzier – Combloux/Megève – Cranves-Sales – Divonne – Douvaine-Loisin – ESCO – Ent. Pays de Cruseilles – Ent. St Jeoire La Tour - Foot Sud Gessien – Foot Sud 74 – Foron - Gavot – GFA - Gj Are/Sci/Per.J - Gj Dingy/Lanfonnet — Gpt Usses - Haut-Giffre – La Filière – Lac Bleu – Leman – Lyaud Armoy – Marignier – Mont Blanc PSG - Morzine – Neydens – Pays de Gex Foot – Perrignier – Poisy - Prevessin – Pringy - Reignier – Sallanches – Sauverny – Sciez – Semine – Semnoz-Vieugy – Seynod - Sillingy – St Cergues – St Pierre – Thonon – Thonon Evian GG – Vetraz - Villaz – Ville la Grand – Viuz - Vuache

COMMISSION TECHNIQUE

DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES – Foot des Enfants

Les Débutants Tours (u7)

Chaque club est invité à participer sur ½ journée. Il est possible de choisir votre venue le matin ou l'après-midi et ce **15 jours** avant la date du DT. Une fois la répartition des clubs faites ici, il appartiendra aux responsables des catégories de s'arranger entre eux pour modifier leur présence. **A noter que le PASS SANITAIRE sera demandé à l'entrée des stades concernés par l'obligation légale (éducateurs, parents…)**

Débutants Tour

Matin : Accueil de **9h30 à 9h50** - Fin à 11h45
Après-midi : Accueil de **13h30 à 13h50** – Fin à 15h45
20.11 : Semine
27.11 : Valleiry

Feuilles de plateaux manquantes

U9

Le 11.09.2021
Cranve-Sales1 – Etrembières 1 – Vuache 1 – Sillingy 1 – Pringy 5 – Aravis 1 – Veigy 1 – TEGG 1 – Sciez 3 -Léman 2 – Vougy 1

Le 18.09.2021
Pays de Gex 1 – Vuache 1 – GFA 4 – Lanfonnet 1 – Poisy 1 – Sillingy 1 – Thonon 1 – Morzine 1 – Bons 1 -Bonneville 1 – Marignier 1

Le 25.09.2021
Cranves Sales 1 – Reignier 3 – TEGG Fém 1 – Arenthon 1 – Pays de Gex 3 – Vuache 2 – Aravis 1 -Amphion 1 – Bonneville 4

Le 02.10.2021
Poisy 3 - US AAG 7 – Neydens 1 – TEGG 5 - Ville la Grand 3 - US AAG 19 – Vetraz 3

Le 16.10.2021
Chilly 1 – Semine 1 – Cernex 1 – Léman 1 – Amphion 3 – TEGG 1 – USAAG 1 – USAAG 10 – Thyez 1 - FC Cluses 1

COMMISSION STATUT DES EDUCATEURS

Présidents : MM. Lucien BAUD – Alain VOSDEY

SITUATION DES CLUBS AU 26 OCTOBRE 2021

SENIORS D1 MASCULIN

Clubs en dérogation :
US ANNECY LE VIEUX
FC BALLAISON
FC DU CHERAN
MARIGNIER SPORT
FC THONES
Clubs en règle :
SS ALLINGES
US ANNEMASSE AMBILLY GAILLARD
US CHILLY
HAUT GIFFRE FC
JS REIGNIER

N'ayant pas répondu :
GFA RUMILLY VALLIERS
SEYNOD
SILLINGY
THONON EVIAN GRAND GENEVE

SENIORS D1 FEMININE

Clubs en règle :
US ANNEMASSE AMBILLY GAILLARD
FC CHAMBOTTE
FC DU CHERAN
ES CHILLY
ES DOUVAINE LOISIN
US MARGENCEL
MARIGNIRER SPORT
JS REIGNIER
AS THONON

Nous rappelons que les clubs Seniors masculin et féminin D1 en infraction ont 60 jours et les clubs U20 U17 U15 D1 ont 30 jours à partir de la première journée de championnat, afin d'être en conformité avec le Statut des Educateurs.

Les clubs **GFA RUMILLY VALLIERES-MARIGNIER SPORT, SEYNOD, SILLINGY et THONON EVIAN GRAND GENEVE** sont priés de se mettre en conformité avec le statut des éducateurs avant la prise de sanctions éventuelles.

Autres :
US ANNECY LE VIEUX : Changement d'éducateur noté
FC THONES : Changement d'éducateur noté